

PMRA APPROVED – MM
Sub. No. 2021-0865
JULY2021

Last approved label: 2018-3350, dated 2019-02-07

Fongicide Biologique ROOTSHIELD PLUS WP POUDRE MOUILLABLE

Pour la répression du pourridié des racines causé par *Pythium* spp. *Rhizoctonia* spp., *Fusarium* spp. et *Phytophthora* spp. dans les cultures en serre, les plantules de légumes de serre, les productions commerciales intérieures de cannabis (marijuana), les plantes de pépinières cultivées à l'extérieur, cucurbitacées cultivées à l'extérieur, petits fruits de plantes naines cultivées à l'extérieur et le ginseng. Pour la répression partielle de la brûlure en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) et la répression de font des semis (*Pythium* spp.) dans le gazon.

USAGE COMMERCIAL
ORGANISMES VIVANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : La souche KRL-AG2 de *Trichoderma harzianum* Rifai renferme un minimum de $1,0 \times 10^7$ unités formatrices de colonies par gramme de produit sec.
La souche G-41 de *Trichoderma virens* renferme un minimum de $5,3 \times 10^6$ unités formatrices de colonies par gramme de produit sec.

Avertissement : contient les allergènes blé et sulfites.

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION 30539 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,45 kg (1 lb), 1,36 kg (3 lb), 2 kg, 10 kg, 13,6 kg (30 lb) ou 90,9 kg (200 lb)

BioWorks Inc.
100 Rawson Rd, Suite 205,
Victor, NY 14564
1-585-924-4362

Distribué par :
BioWorks (Canada), Inc.
P.O. Box 1125
Fonthill, Ontario, L0S 1E0
800-877-9443

N° de lot :

Date de fabrication :

Ce produit devrait être utilisé dans les 10 mois suivant la date de fabrication.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC

LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT

AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'urgence, appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut causer une sensibilisation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer la poussière ni le brouillard de pulvérisation.

Porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes de protection, des chaussettes et des chaussures et un respirateur antibrouillard approuvé par le NIOSH ou un masque antibrouillard approuvé par le NIOSH pendant la manipulation du produit et toutes les activités de nettoyage et de réparation.

Éviter tout contact de la peau avec le sol traité ou le mélange de rempotage traité. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit ou de la terre/terreau traité. Retirer tous les vêtements contaminés et nettoyer/entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) selon les directives fournies par le fabricant avant l'utilisation. En l'absence de telles directives pour l'EPI lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Entreposer et laver l'EPI séparément des vêtements de la maison. Se laver les mains après l'utilisation.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Peut-être appliqué jusqu'à et y compris la journée de la récolte. Le délai d'attente avant récolte (DAAR) est 0 jour.

DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)

Ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'équipement de protection individuelle appropriée y compris des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit sec et sécuritaire, à des températures entre 2 °C et 5 °C. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage du produit. Garder ce produit dans son contenant d'origine hermétiquement fermé entre chaque utilisation. Ce produit doit être utilisé dans les 10 mois suivant la date de fabrication.

ÉLIMINATION :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP est une poudre mouillable conçue pour la répression du pourridié des racines, causé par les pathogènes du sol indiqués, dans les cultures en serre, les plantules de légumes de serre, les cultures commerciales intérieures de cannabis (marijuana) et les plantes de pépinière cultivées à l'extérieur énumérées et le ginseng. Les deux matières actives sont des microbes bénéfiques : la souche KRL-AG2 (T-22) de *Trichoderma harzianum* et la souche G-41 de *Trichoderma virens*.

Lorsqu'il est appliqué sur les plantules, les terreaux de plantation ou le sol, le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP se fixe et pousse sur les racines des plantes au fur et à mesure qu'elles se développent et les protège contre *Pythium* spp., *Rhizoctonia* spp., *Fusarium* spp., *Phytophthora* spp. Ce produit fournit aussi une répression partielle contre la brûlure en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) et une répression de fonte des semis (*Pythium* spp.) dans le gazon.

Pour la suppression de la pourriture des semences et de la fonte des semis dans les boutures infectées, utiliser les autres fongicides homologués pour ces usages ou d'autres moyens appropriés en plus du Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP.

Remarque : Le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP renferme des spores vivantes de microbes bénéfiques, qui deviennent actifs lorsque la température du sol dépasse 10 °C. La gestion de maladie ne sera pas efficace si le sol est froid. Il sera plus efficace dans un sol acide ou neutre que dans un sol alcalin.

SÉCURITÉ DES VÉGÉTAUX

Le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP a été mis à l'épreuve sur plusieurs variétés de plantes et aucun effet phytotoxique n'a été observé. Par contre, comme toutes les variétés de plantes n'ont pu être vérifiées, le fabricant recommande de faire l'essai du Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP sur un petit nombre de plantes avant de l'appliquer à grande échelle afin de vérifier les effets indésirables possibles.

MODE D'EMPLOI :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'APPLICATION

Le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP peut être appliqué à la zone racinaire manuellement avec un pulvérisateur à dos, ou encore, à l'aide d'un équipement de pulvérisation au sol, de buses d'arrosage à basse pression comme des buses à jet plat ou d'autres systèmes d'irrigation. **UNE AGITATION EST REQUISE POUR GARDER LE PRODUIT EN SUSPENSION.**

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. **EMPÊCHER** les effluents et les eaux de ruissellement contaminés par ce produit dans les serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR CHIMIO-IRRIGATION

N'utiliser que les systèmes suivants pour l'application du produit : 1) irrigation goutte à goutte (y compris les systèmes de micro-irrigation par tubes spaghetti ou tubes individuels), 2) rampe de pulvérisation surélevée [ne pas utiliser sur les cultures vivrières en serre ou le cannabis (marijuana) après le stage de quatre feuilles]; 3) dans le sillon, ou 4) équipement d'irrigation manuel étalonné (tel qu'un arroseur manuel avec injecteur). **NE PAS** appliquer ce produit par l'intermédiaire de tout autre système d'irrigation.

Des dommages à la culture ou un manque d'efficacité peuvent résulter d'une distribution non uniforme du produit.

Si vous avez des interrogations au sujet de l'étalonnage, communiquez avec un spécialiste provincial des interventions sur le terrain, le fabricant de l'équipement ou d'autres experts.

Si cela est nécessaire, le système chimio-irrigation doit être arrêté et rajusté par une personne qui connaît bien le système et qui est responsable de son fonctionnement ou par une personne sous la supervision d'une personne responsable.

Un réseau d'aqueduc public se définit comme un système de tuyauterie servant à approvisionner en eau potable la population, s'il possède au moins 15 branchements ou s'il dessert normalement une moyenne d'au moins 25 personnes par jour, au moins 60 jours par année.

On ne devrait pas relier un système d'irrigation (y compris les systèmes de serres) utilisé pour l'épandage de pesticides à un réseau d'aqueduc public, sauf si les mesures de sécurité indiquées à cet effet sur l'étiquette du pesticide sont installées.

Il est recommandé que les systèmes de chimio-irrigation reliés à des réseaux d'aqueduc publics possèdent un disconnecteur à zone de pression réduite contrôlable (RPZ) ou un dispositif équivalent fonctionnel dans la chaîne de distribution d'eau, en amont du point d'introduction du pesticide. À défaut d'un tel dispositif, l'eau provenant de l'aqueduc devrait être déversée dans un réservoir avant d'y ajouter le pesticide. Il devrait y avoir une séparation physique (espace d'air) complète équivalant à au moins deux fois le diamètre intérieur du tuyau de remplissage, entre l'extrémité de sortie du tuyau de remplissage et le dessus de la bordure de déversement du réservoir.

Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte un clapet antiretour fonctionnel, automatique et à fermeture instantanée pour prévenir l'écoulement de liquide vers la pompe d'injection.

Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte aussi une soupape électromagnétique fonctionnelle, normalement fermée, située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif de verrouillage du système afin de prévenir le pompage du liquide du réservoir de stockage lorsque le système d'irrigation est fermé, que ce soit manuellement ou automatiquement.

Il est recommandé que le système est pourvu d'un manostat permettant la fermeture automatique de la pompe d'injection des pesticides en cas d'arrêt du moteur de la pompe à eau, ou, en l'absence de pompe à eau, lorsque la pression d'eau diminue au point d'affecter négativement la distribution de pesticide.

Il est recommandé que les systèmes comportent une pompe doseuse telle qu'une pompe à injection volumétrique (une pompe à diaphragme, p. ex.) bien conçue, faite de matériaux compatibles avec les pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.

Retirer les débris, les résidus de pesticides ou autres matières étrangères du réservoir de stockage des produits chimiques et du système d'injection et bien rincer avec de l'eau propre avant l'utilisation. L'efficacité du produit pourrait être réduite si le réservoir n'est pas propre et exempt de débris ou de résidus.

Chimio-irrigation goutte à goutte et micro-irrigation :

1. Il est recommandé que le système comporte un clapet antiretour fonctionnel, un reniflard (soupape anti-vide) et un système de vidange à faible pression situés sur la ligne d'irrigation afin de prévenir la contamination de la source d'eau par un éventuel refoulement.

2. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte un clapet antiretour fonctionnel, automatique et à fermeture instantanée pour prévenir l'écoulement de liquide vers la pompe d'injection.
3. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte aussi une soupape électromagnétique fonctionnelle, normalement fermée, située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif de verrouillage du système afin de prévenir le pompage du liquide du réservoir de stockage lorsque le système d'irrigation est fermé, que ce soit manuellement ou automatiquement.
4. Il est recommandé que le système soit pourvu d'un dispositif de verrouillage fonctionnel qui ferme automatiquement la pompe d'injection du pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
5. Il est recommandé que la conduite d'irrigation ou la pompe à eau comporte un manostat fonctionnel destiné à arrêter le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau diminue jusqu'au point où la distribution du pesticide est compromise.
6. Il est recommandé que les systèmes comportent une pompe doseuse telle qu'une pompe à injection volumétrique (une pompe à diaphragme, p. ex.) bien conçue, faite de matériaux compatibles avec les pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.
7. Diluer le produit dans l'eau, conformément aux directives de l'étiquette. Il est possible d'effectuer un prémélange en cuve avec de l'eau, un fertilisant, ou tout autre produit chimique agricole approprié. Il est nécessaire d'agiter. Appliquer sur des sols modérément humides. Utiliser un volume suffisant pour mouiller le sol mais sans causer de ruissellement important ou de dégouttement excessif des pots. L'application doit être continue et dans suffisamment d'eau pour répartir uniformément la dose spécifiée sur l'ensemble de l'aire traitée.

Chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée

NE PAS appliquer par chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée sur les cultures vivrières en serre ou le cannabis (marijuana) après le stage de quatre feuilles.

1. Il est recommandé que le système comporte un clapet antiretour fonctionnel, un reniflard (soupape anti-vidé) et un système de vidange à faible pression situés sur la ligne d'irrigation afin de prévenir la contamination de la source d'eau par un éventuel refoulement.
2. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte un clapet antiretour fonctionnel, automatique et à fermeture instantanée pour prévenir l'écoulement de liquide vers la pompe d'injection.
3. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte aussi une soupape électromagnétique fonctionnelle, normalement fermée, située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif de verrouillage du système afin de prévenir le pompage du liquide du réservoir de stockage lorsque le système d'irrigation est fermé, que ce soit manuellement ou automatiquement.
4. Il est recommandé que le système soit pourvu d'un dispositif de verrouillage fonctionnel qui ferme automatiquement la pompe d'injection du pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
5. Il est recommandé que la conduite d'irrigation ou la pompe à eau comporte un manostat fonctionnel destiné à arrêter le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau diminue jusqu'au point où la distribution du pesticide est compromise.

6. Il est recommandé que les systèmes comportent une pompe doseuse telle qu'une pompe à injection volumétrique (une pompe à diaphragme, p. ex.) bien conçue, faite de matériaux compatibles avec les pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.
7. Diluer le produit dans l'eau, conformément aux directives de l'étiquette. Il est possible d'effectuer un prémélange en cuve avec de l'eau, un fertilisant, ou tout autre produit chimique agricole approprié. Il est nécessaire d'agiter. Appliquer sur des sols modérément humides. Utiliser un volume suffisant pour mouiller le sol mais sans causer de ruissellement important ou de dégouttement excessif des pots. L'application doit être continue et dans suffisamment d'eau pour répartir uniformément la dose spécifiée sur l'ensemble de l'aire traitée.
8. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est telle qu'elle empêche une distribution uniforme ou favorise la dérive hors du site à traiter.
9. NE PAS appliquer dans un endroit extérieur par chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée si l'endroit est situé moins de 100 mètres d'un secteur résidentiel ou d'un parc.

Chimio-irrigation par mouillage ou dans le sillon :

- 1) Les systèmes faisant appel à un dispositif d'application de pesticides à écoulement par gravité doivent doser le pesticide ajouté à l'eau en amont du champ et en aval des discontinuités hydrauliques telles qu'une chute ou une trappe à sédiments, afin de réduire le risque de contamination de la source d'eau par un éventuel refoulement, si le débit d'eau était interrompu.
- 2) Les systèmes faisant appel à un système d'eau pressurisée et injection de pesticides devraient respecter les exigences suivantes :
 - a. Il est recommandé que le système comporte un clapet antiretour fonctionnel, un reniflard (soupape anti-vide) et un système de vidange à faible pression situés sur la ligne d'irrigation afin de prévenir la contamination de la source d'eau par un éventuel refoulement.
 - b. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte un clapet antiretour fonctionnel, automatique et à fermeture instantanée pour prévenir l'écoulement de liquide vers la pompe d'injection.
 - c. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte aussi une soupape électromagnétique fonctionnelle, normalement fermée, située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif de verrouillage du système afin de prévenir le pompage du liquide du réservoir de stockage lorsque le système d'irrigation est fermé, que ce soit manuellement ou automatiquement.
 - d. Il est recommandé que le système soit pourvu d'un dispositif de verrouillage fonctionnel qui ferme automatiquement la pompe d'injection du pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
 - e. Il est recommandé que la conduite d'irrigation ou la pompe à eau comporte un manostat fonctionnel destiné à arrêter le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau diminue jusqu'au point où la distribution du pesticide est compromise.
 - f. Il est recommandé que les systèmes comportent une pompe doseuse telle qu'une pompe à injection volumétrique (une pompe à diaphragme, p. ex.) bien conçue, faite de matériaux compatibles avec les pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.
- 3) Appliquer le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP au cours de la première moitié de la période d'irrigation, en utilisant suffisamment d'eau pour que le système puisse distribuer le produit au cours de cette période. Agiter sans arrêt pendant le traitement.

- 4) Utiliser suffisamment d'eau pour que le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP atteigne la zone des racines. Les quantités vont varier selon le type de sol et la teneur en humidité présente. Le volume d'eau utilisé ne doit pas générer de ruissellement ou de lessivage excessif.

APPLICATION PAR BASSINAGE - CULTURES DE TERRAIN EXTÉRIEUR, D'INTÉRIEUR OU DE SERRE

CULTURES OU GROUPES DE CULTURES *	MALADIES/ PATHOGÈNES	DOSE	REMARQUES
Cultures ornementales de serre	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Répéter les applications à des intervalles de 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée. Voir aussi les directives pour les « PLANTES EN CONTENANTS ».
Plantules de légumes de serre : Légumes-bulbes Légumes-feuilles Légumes du genre Brassica Légumes-fruits Cucurbitacées Fines herbes	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Utiliser le taux le plus élevé lorsque la maladie exerce une pression élevée.
Légumes-fruits de serre	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Une deuxième application peut être faite après 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. NE PAS utiliser la chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée pour la deuxième application ou après le stade de quatre feuilles. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée.
Cucurbitacées de serre et cultivées à l'extérieur			
Légumes de serre du genre Brassica			
Légumes-feuilles de serre			

Fraises de serre	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir planté. Une deuxième application peut être faite après 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. NE PAS utiliser la chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée pour la deuxième application ou après le stade de quatre feuilles. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée.
Wasabi de serre			
Sous-Groupe De Cultures 13-07G: Petits fruits de plantes naines cultivées à l'extérieur			
Production intérieure commerciale de cannabis (marihuana)	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Une deuxième application peut être faite après 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. NE PAS utiliser la chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée pour la deuxième application ou après le stade de quatre feuilles. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée.
Cultures de pépinière extérieures	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora cinnamomi</i> et <i>P. parasitica</i>	30-45 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage.	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Répéter à des intervalles de 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée. Voir aussi les directives pour les « PLANTES EN CONTENANTS ».

*** GROUPES DE CULTURES**

Groupe de cultures 3-07 - Légumes-bulbes, y compris : ciboulette, ciboulette chinoise, hémérocalle (bulbe), Hosta «elegans», fritillaire, ail (bulbe, rocambole, d'orient), kurrat, poireau, ail penché, ail des bois, lis, oignon (bulbe, «Beltsville bunching », de Chine, frais, vert, ail chinois, perle, patate, rocambole, ciboule), échalote (bulbe, feuilles fraîches).

Groupe de cultures 4 (sauf ceux du genre Brassica) - Légumes-feuilles, y compris : amarante (feuilles), roquette, cardon, céleri, céleri chinois, laitue asperge, cerfeuil, chrysanthème (à feuilles comestibles, des jardins), mâche, cresson (alénois, de terre), pissenlit, oseille, endive, fenouil de Florence, laitue (pommée, frisée), arroche, persil, pourpier potager, pourpier d'hiver, radicchio, rhubarbe, épinard, épinard de Nouvelle-Zélande, baselle, bette à carde.

Groupe de cultures 5 - Légumes-feuilles du genre Brassica, y compris : brocoli de Chine (gaï lon), rapini, chou de Bruxelles, chou pommé, chou chinois (pak-choï, pé-tsaï, gaï-choï), chou-fleur, brocoli, chou frisé, chou cavalier, chou rave, mizuna, moutarde épinard, feuilles de moutarde, feuilles de colza.

Groupe de cultures 8-09 - Légumes-fruits, y compris : aubergine (y compris d'Afrique, écarlate, fausse aubergine), morelle scabre, baie de Goji, cerise de terre, bicorne, okra, pépino, poivron, piment autre que poivron, morelle réfléchie, tomate, tamarille, baie de goji, tomate (y compris du désert, groseille).

Groupe de cultures 9 - Cucurbitacées, y compris : courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris la gourde hyotan, la courge-bouteille, la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melons véritables (le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge (d'été, d'hiver) pastèque.

Sous-Groupe De Cultures 13-07G - Petits fruits de plantes naines : Airelle rouge, Bleuets nain, Canneberge, Chicouté, Fraise, Fruit de kunzea, Myrtille, Pain de perdrix, Raisin d'ours, Cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures

Groupe de cultures 19 – Épices et fines herbes, y compris : angélique, anis (graine), mélisse, basilic, bourrache, pimprenelle, camomille, carvi, nigelle, cataire, graines de céleri, cerfeuil (séché), ciboulette, ciboulette chinoise, sauge scolarée, coriandre, coriandre du Mexique, coriandre (graine), balsamite, cumin, aneth, aneth (graine), fenouil, fenugrec, marrube, hysope, baie de genévrier, lavande, citronnelle, livèche (feuille, graine), souci officinal, origan, moutarde (graine), capucine, persil (séché), menthe pouliot, pavot (graine), romarin, rue, safran, sauge, sarriette (des jardins, de montagne), laurier (laurier-sauce), tanaisie, estragon, thym, thé des bois, aspérule odorante, absinthe..

PLANTES EN CONTENANTS

Suspension de 0,3 à 0,6 g de Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP par litre d'eau pour obtenir une application uniforme du produit selon le tableau ci-dessous :

Type de contenant	Quantité de Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP en suspension/mètre carré
Plats peu profonds et pots d'une profondeur de 10 cm ou moins	2,5 L
Pots de plus de 10 cm de profondeur	10 L (ou utiliser les pots/volumes du tableau qui suit)

Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP en suspension : volume/pot	
Format du pot (diamètre)	Quantité de ROOTSHIELD PLUS WP/pot
13 cm	200 ml
15 cm	236 ml
20 cm	325 ml
25 cm	414 ml
30 cm	0,5 L
Pour des pots de plus 30 cm, utiliser 1,0 L/0,1 m ²	
Format du pot (volume)	Quantité de ROOTSHIELD PLUS WP en suspension/pot
3,7 L	355 ml
7,5 L	0,5 L
11,4 L	0,9 L
15 L	1,2 L
19 L	1,6 L
Pour des pots de plus de 19 L, utiliser 1,0 L/0,1 m ²	

GINSENG

MALADIES RÉPRIMÉS	DOSE D'APPLICATION	REMARQUES
Pourridié des racines causé par : <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp.	3-4 kg/ha de sol cultivé dans au moins 1000 L d'eau	Appliquer à la surface du sol immédiatement autour des plants de ginseng. En présence de conditions idéales pour le développement des maladies ou si une forte pression de la maladie est anticipée, utiliser la dose la plus élevée. Une irrigation ou des précipitations d'au moins 5 mm doivent avoir lieu dans les 24 heures suivant l'application pour entraîner la matière active dans la zone des racines. Appliquer lorsque les conditions sont favorables pour le développement de la maladie : les conditions fraîche, mouillée et humide. Une deuxième application peut être faite après 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée.

GAZON

Type de gazon	Maladies réprimées*	Dose
Terrains de golf ; terrains de sport, lits de semence pour la préparation des tertres, verts, allées et parcours des terrains de golf; production de semences, production de tourbe	Répression partielle de brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>) Fonte des semis (<i>Pythium</i> spp.)	45 g/100 m ² Mélanger les doses d'application ci-dessus dans 4 à 20 litres d'eau par 100 m ² . Une agitation constante du réservoir de pulvérisation est requise.

* Sauf indication contraire comme répression partielle.

Commencer l'application du Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP lorsque la température du sol atteint 7°C à 9°C ou dès l'émergence des pousses de gazon. Réappliquer à intervalles de 14 jours jusqu'à la dormance du gazon. Les deux premières applications de la saison doivent être suivies d'un apport d'eau de pluie ou par irrigation d'au moins 12 mm pour assurer la colonisation adéquate des racines.

Pour le gazon récemment semé, appliquer le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP à raison de 45 g/100 m² juste après l'ensemencement, puis arroser avec au moins 3 mm d'eau d'irrigation.

Appliquer le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP directement sur le gazon à l'aide de buses à faible pression telles que des buses à jet plat ou d'autres systèmes d'irrigation par bassinage, pulvérisateurs manuels ou pulvérisateurs à dos.